

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 1 de 13

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Methanol, anhydrous a.r.

Nom de la substance:	méthanol
Numéro d'Enregistrement	01-2119433307-44-XXXX
REACH:	
Nº CAS:	67-56-1
Nº Index:	603-001-00-X
Nº CE:	200-659-6

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Réactifs et produits chimiques de laboratoire  
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda
Rue:	Rua de Júlio Dinis 676 7º
Lieu:	N-4050-320 Porto
Téléphone:	+351 226002917
E-mail:	info@analytichem.com
Interlocuteur:	SDS service department
E-mail:	SDS@analytichem.com
Internet:	www.analytichem.com
Service responsable:	SDS service department

###### Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société:	AnalytiChem Belgium NV
Rue:	Industriezone "De Arend" 2
Lieu:	B-8210 Zedelgem
Téléphone:	+32 50 28 83 20
E-mail:	info.be@analytichem.com
Interlocuteur:	SDS service department
E-mail:	SDS@analytichem.com
Service responsable:	AnalytiChem: EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem, Belgium, +32 50 28 83 20 EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg, Germany, +49 203 51 94 – 200 EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848 UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester, OX26 4XB, England, +44 1869 355 500 USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States, +1 800-244-8378 Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X 4B6, Canada, +1 514-457-0701 Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Methanol, anhydrous a.r.**

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 2 de 13

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)  
/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTREC)

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 2; H225  
Acute Tox. 3; H331  
Acute Tox. 3; H311  
Acute Tox. 3; H301  
STOT SE 1; H370

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

**Mention** Danger  
**d'avertissement:**

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H301+H311+H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.  
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (yeux, système nerveux central).

**Conseils de prudence**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.  
P308+P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

**2.3. Autres dangers**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.1. Substances**

Formule: CH<sub>4</sub>O  
Poids moléculaire: 32.04 g/mol

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 3 de 13

#### Composants pertinents

Nº CAS	Substance	Quantité		
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
67-56-1	méthanol			100 %
	200-659-6	603-001-00-X	01-2119433307-44-XXXX	
	Flam. Liq. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, STOT SE 1; H225 H331 H311 H301 H370			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	Nº CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
67-56-1	200-659-6	méthanol	100 %
	par inhalation: CL50 = 128,2 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: DL50 = 6000 mg/kg STOT SE 1; H370: >= 10 - 100 STOT SE 2; H371: >= 3 - < 10		

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des mesures de premiers secours

##### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur  
Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.

##### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.  
En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.  
Appeler immédiatement un médecin.

##### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Appeler immédiatement un médecin.

##### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologue.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Protéger l'oeil non blessé.

##### Après ingestion

Veiller à un apport d'air frais.  
En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau  
Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Vertiges  
État semi-conscient  
Gêne oculaire

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin: Méthanol

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 4 de 13

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

#### Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquides combustibles

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étaient sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone

Veiller au retour de flamme.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

## Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

#### Pour les non-sécuristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

À observer: Procédures d'urgence

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Risque d'explosion.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.

Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

#### Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 5 de 13

#### Autres informations

- Assurer une aération suffisante.
- Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

- Lire l'étiquette avant utilisation.
- Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Assurer une aération suffisante.
- Utiliser un échappement (laboratoire).

##### Préventions des incendies et explosion

- Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

- Tenir à l'écart de: Aliments pour humains et animaux
- Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
- Fournir une douche oculaire et marquer clairement leur emplacement

##### Information supplémentaire

- Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!
- Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.
- Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

- Conserver le récipient bien fermé.
- Protéger contre: Rayonnement thermique.
- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

##### Conseils pour le stockage en commun

- Directives nationales
- Respecter les réglementations nationales.

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

- Stocker dans un endroit sec.
- Stocker dans un endroit bien ventilé.
- Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Réactifs et produits chimiques de laboratoire

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 6 de 13

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Nº CAS	Désignation	ppm	mg/m³	f/cm³	Catégorie	Origine
67-56-1	Méthanol	200 1000	260 1300		VME (8 h) VLE (15 min)	

##### Valeurs limites biologiques (VLB réglementaire, VLB ANSES ou valeur guide française), BIOTOX (INRS)

Nº CAS	Désignation	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
67-56-1	Méthanol; Alcool méthylique	Méthanol	15 mg/l	Urine	en fin de poste

##### Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Désignation	Valeurs de référence DNEL/DMEL			
		DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
67-56-1	méthanol				
	Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	systémique	50 mg/m³
	Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	260 mg/m³
	Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	260 mg/m³
	Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	260 mg/m³
	Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	260 mg/m³
	Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, aigu		dermique	systémique	40 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	50 mg/m³
	Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	50 mg/m³
	Consommateur DNEL, aigu		par inhalation	local	50 mg/m³
	Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, aigu		dermique	systémique	8 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	8 mg/kg p.c./jour

##### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Désignation	PNEC	Valeur
	Milieu environnemental		
67-56-1	méthanol		
	Eau douce		20,8 mg/l
	Eau douce (rejets discontinus)		1540 mg/l
	Eau de mer		2,08 mg/l
	Sédiment d'eau douce		77 mg/kg
	Sédiment marin		7,7 mg/kg
	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		100 mg/l
	Sol		100 mg/kg

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 7 de 13

#### Conseils supplémentaires

Les réglementations nationales doivent être également observées!

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

###### Protection des yeux/du visage

Lunettes à coques

Écran de protection du visage

###### Protection des mains

Porter les gants de protection homologués

Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

###### Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des vêtements de protection pour produits chimiques avec marquage CE et numéro de contrôle à quatre chiffres.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

###### Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

###### Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

###### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Risque d'explosion.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	comme: Méthanol
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	-98 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	64.7 °C
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:	5.5 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	44 vol. %
Point d'éclair:	9.7 °C
Température d'auto-inflammation:	455 °C
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	7
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	0.54-0.59 mm²/s
Hydrosolubilité:	très soluble

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 8 de 13

Solubilité dans d'autres solvants

Aucune donnée disponible

La vitesse de dissolution:

Coefficient de partage n-octanol/eau:

La stabilité de la dispersion:

Pression de vapeur:

(à 25 °C)

Pression de vapeur:

Densité (à 25 °C):

Densité relative (à 20 °C):

Densité apparente:

Densité de vapeur relative:

Caractéristiques des particules:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

169.27 hPa

Aucune donnée disponible

0.791 g/cm³

0.79-0.8

Aucune donnée disponible

1.11

Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Combustion entretenue:

Température d'inflammation spontanée

solide:

gaz:

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

#### Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en corps solides:

0%

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:

0.544-0.59 mPa·s

(à 25 °C)

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'explosion en cas de:

Comburant, Perchlorate, Oxydes d'azote (NOx), Chlorates

Peroxyde d'hydrogène Acide nitrique, Acide sulfurique, Hypochlorites

Réaction exothermique avec:

Halogénure d'acides, Anhydride acétique, Anhydride maléique, Agent réducteur

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 9 de 13

Acide, Brome, Chlore (Cl<sub>2</sub>), Chloroforme, Tétrachlorure de carbone (Tétrachlorure de carbone)

Inflammation: Fluor, Phosphore oxydes

Possibilité de réactions dangereuses: Métal alcalino terreux, Métaux alcalins

#### **10.4. Conditions à éviter**

Rayonnement thermique.

#### **10.5. Matières incompatibles**

Aucune donnée disponible

#### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### **Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008**

##### **Toxicité aiguë**

Toxique par inhalation.

Toxique par contact cutané.

Toxique en cas d'ingestion.

Nº CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol				
	orale	DL50 mg/kg	6000	Singe	Amer J Ophthalmol 40: 76-83 (cited in DG)
	cutanée	ATE mg/kg	300		
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 mg/l	128,2	Rat	Study report (1980)
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,5 mg/l		Study performed according to internal co

##### **Irritation et corrosivité**

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 10 de 13

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Risque avéré d'effets graves pour les organes. (méthanol)  
yeux  
système nerveux central

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

#### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

#### Expériences tirées de la pratique

Risque avéré d'effets graves pour les organes.  
Lésions du foie et des reins  
coeur

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

##### Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

##### Autres informations

Maux de tête, Vertiges, État semi-conscient, État narcotique  
Gêne oculaire, Vomissement, Troubles gastro-intestinaux, Excitation  
Spasmes, État d'ivresse, Chute de tension

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
67-56-1	méthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 15400 mg/l	96 h	Lepomis macrochirus	Bulletin of Environmental Contamination other: EPA-660/3-75-00 9, 1975	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r ca. 22000 mg/l	96 h	Pseudokirchneriella subcapitata	Ecotoxicology and Environmental Safety 7	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 10000 mg/l	48 h	Daphnia magna	Water Research 23(4): 495-499 (1989)	other: DIN 38412 Teil 11
	Toxicité pour les poissons	NOEC 446,7 mg/l	28 d	Pimephales promelas	SAR and QSAR in Environmental Research,	Calculation performed with ECOSAR
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 208 mg/l	21 d	Daphnia magna	OECD QSAR Toolbox Report (2013)	Toxicity of the target chemical is predi

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 11 de 13

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).  
(99%)

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage n-octanol/eau

Nº CAS	Substance	Log Pow
67-56-1	méthanol	-0,77

#### FBC

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
67-56-1	méthanol	1	Cyprinus carpio	Comparative Biochemi

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune adsorption dans le sol ou sédiment.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB du Règlement REACH annexe XIII.

#### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles.

#### 12.7. Autres effets néfastes

Éviter une introduction dans l'environnement.

#### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter une introduction dans l'environnement.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

##### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre (ADR/RID)

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1230
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	MÉTHANOL
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	3
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3+6.1
Code de classement:	FT1
Dispositions spéciales:	279
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
Nº danger:	336

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Methanol, anhydrous a.r.**

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 12 de 13

Code de restriction concernant les tunnels:	D/E
<b>Transport fluvial (ADN)</b>	
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1230
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	MÉTHANOL
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3+6.1
Code de classement:	FT1
Dispositions spéciales:	279 802
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
<b>Transport maritime (IMDG)</b>	
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1230
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	METHANOL
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3+6.1
Dispositions spéciales:	279
Quantité limitée (LQ):	1 L
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-D
<b>Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)</b>	
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>	UN 1230
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	METHANOL
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	3
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II
Étiquettes:	3+6.1
Dispositions spéciales:	A113
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	352
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>	
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.	
<b>14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Methanol, anhydrous a.r.

Révision: 05.02.2026

Code du produit: AC11.00343

Page 13 de 13

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 69

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

22 Méthanol (67-56-1)

Informations complémentaires:

H2, P5c

#### Information supplémentaire

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

#### Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë, catégorie de danger 3

STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, catégorie de danger 1

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H301+H311+H331	Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H311	Toxique par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes (yeux, système nerveux central).
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.